

Monitoring concernant la suppression de l'aide sociale

Rapport annuel 2020 : résultats en bref | anciens dossiers

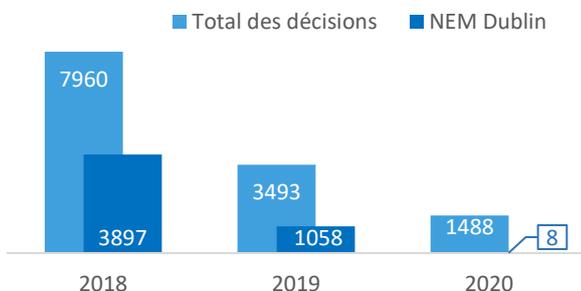


Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Département fédéral de justice et police DFJP
Secrétariat d'Etat aux migrations SEM

Dossiers régis par le droit (LAsi) en vigueur jusqu'au 28 février 2019

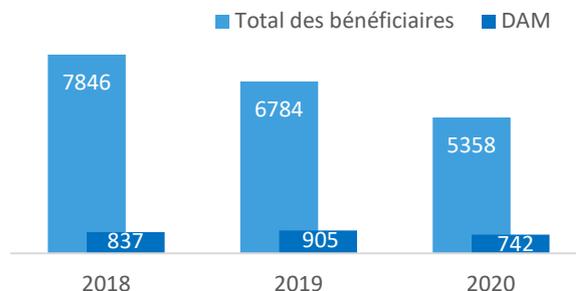
Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) étudie l'évolution des coûts en matière d'aide d'urgence en collaboration avec la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). À cette fin, le SEM gère un système d'information sur le Monitoring sur la suppression de l'aide sociale.

Décisions



Fortement à la baisse en 2020 en raison de l'ordre de priorité de la stratégie de traitement du SEM des demandes d'asile, seules 1'488 décisions de non entrée en matière (NEM) ou négatives (NEGE) avec délai de départ fixé sont entrées en force. Les décisions NEM prises dans le cadre du système Dublin sont inférieures à 1% (30% NEM-Dublin en 2019) de l'ensemble des décisions. L'aide d'urgence est octroyée sur demande.

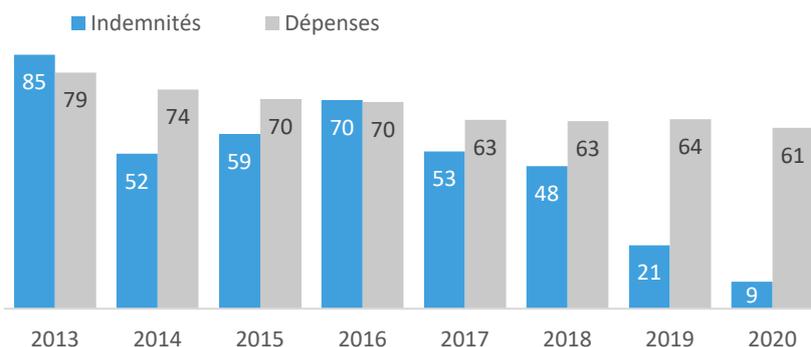
Bénéficiaires de l'aide d'urgence



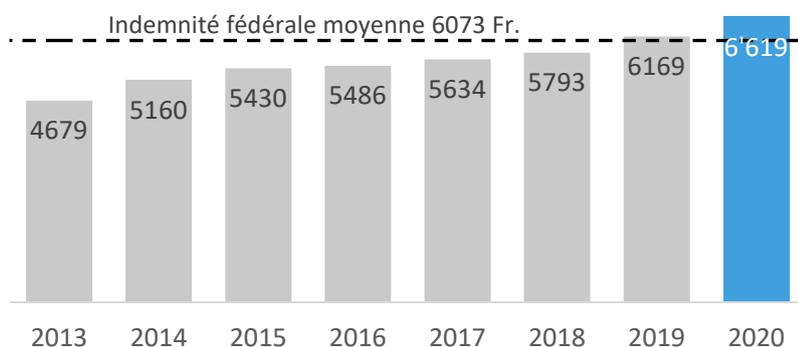
En 2020, 5'358 personnes ont bénéficié de l'aide d'urgence, soit près de 14% moins par rapport à 2019. Ce total comprend 4'778 personnes ayant perçu l'aide d'urgence, exclusivement suite à l'entrée en force d'une décision NEGE ou NEM; 580, exclusivement suite à une demande d'asile multiple (DAM) et 162, suite à une DAM déposée avant ou après l'entrée en force d'une décision NEGE ou NEM.

Indemnités fédérales et dépenses d'aide d'urgence (en millions de francs)

Le montant arrondi des dépenses d'aide d'urgence est passé à 61 millions CHF en 2020, montant inférieur à celui de 2019 (-3 millions). Tous les cantons enregistrent des indemnités supérieures aux dépenses 2020. Ils ont donc eu recours aux réserves générées durant les années précédentes pour financer les dépenses 2020. Au bilan 2008-2020, BL et VS ont rejoint la liste des cantons ayant épuisé toutes leurs réserves sur les années antérieures (BE, GE, JU, NE, SH, VD, ZH). On enregistre un solde négatif général entre 2008 et 2020 d'environ 63 millions de francs. Si l'on excluait de ce calcul le déficit du canton de VD, le solde général indiquerait un bilan positif.



Dépenses d'aide d'urgence par décision (en francs)



Entre 2008 et 2020, les dépenses moyennes par décision entrée en force s'élèvent à 6'619 francs, dépassant les indemnités fédérales moyennes. Cette hausse attendue, résultante du traitement des demandes d'asile restées en suspens, traduit les dépenses engendrées par la part agrandie de bénéficiaires affectés par une décision NEGE au détriment des NEM-Dublin. La catégorie de bénéficiaires NEGE élève les valeurs moyennes de taux et durée de perception, facteurs multiplicateurs de dépenses accrues.

Durée de perception (en jours)

période observée	
2019	2020
167	212
périodes groupées	
2008-2019	2008-2020
218	231

Taux de perception (en pourcent)

année d'entrée en force	
2019	2020
51	70
périodes groupées	
2008-2019	2008-2020
52	53

Coûts par jour (en francs)

période observée	
2019	2020
53	53
périodes groupées	
2008-2019	2008-2020
51	51

Monitoring concernant la suppression de l'aide sociale

Rapport annuel 2020 : résultats en bref | anciens dossiers

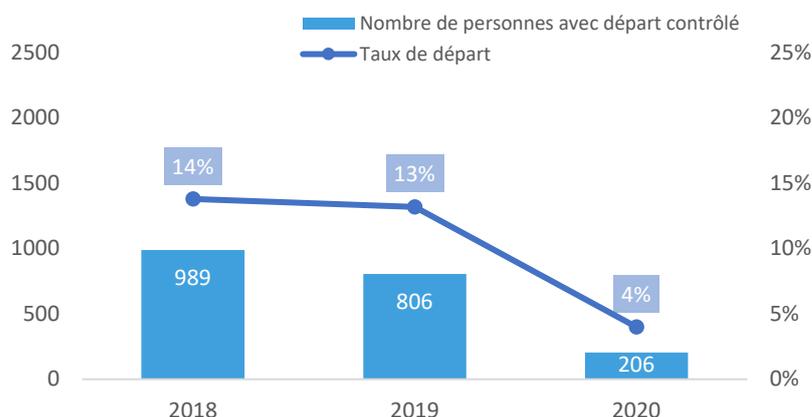
Les pays de provenance les plus représentés (par bénéficiaires d'aide d'urgence)

	2019	2020
Erythrée	861	653
Ethiopie	497	458
Sri Lanka	408	359
Irak	350	349
Iran	330	334

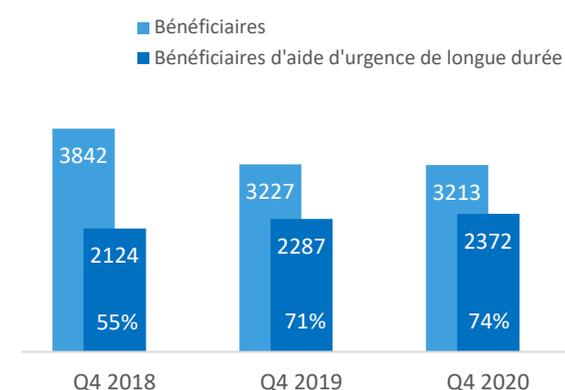
Quatre des 5 pays de provenance les plus représentés en 2020 sont les mêmes qu'en 2019. Seule l'Algérie ne fait plus partie de ce classement. Les érythréens ont été devancés par les érythréens continuant le plus grand nombre de décisions comparé aux autres ressortissants du classement. L'évolution générale au niveau des bénéficiaires continue de refléter la baisse du nombre de décisions NEM-Dublin, amorcée au 2e semestre 2017. Les 5 principaux ressortissants bénéficiaires sont majoritairement affectés par une décision NEGE. Cette évolution se répercute notamment sur une plus longue durée de perception en raison des difficultés liées à l'exécution du renvoi vers la majorité des pays de provenance les plus représentés. Les ressortissants de "nationalité inconnue" (c'est-à-dire, des personnes qui dissimulent leur nationalité) arrivent en troisième rang, soit après les éthiopiens (360 bénéficiaires) et enregistrent une nouvelle baisse par rapport à 2019 (398).

Départs sous contrôle des autorités

Le taux de départ moyen s'affiche nouvellement à la baisse par rapport à 2019. En cause principale, les parts fortement réduites des bénéficiaires NEM-Dublin (inférieur à 1%) et des non-BALD (environ 25%). Pour ces mêmes raisons, par rapport aux résultats enregistrés un an plus tôt, la variation du taux de départ sous contrôle des autorités entre les catégories de décision NEM-Dublin et les deux autres (NEM-Dublin 18%; NEGE 3%; NEM 7%) n'est plus aussi importante.



Perception de longue durée (> 1 an)



Bénéficiaires de longue durée par nationalité

	Trim. 4 2019	Trim. 4 2020
Erythrée	285	300
Ethiopie	251	265
Irak	156	186
Algérie	130	160
Iran	117	138

Au 4e trimestre 2020, 74% des bénéficiaires sont des bénéficiaires de longue durée (BALD, c'est-à-dire, des bénéficiaires de l'aide d'urgence depuis plus de 4 trimestres ou dont l'entrée en force est supérieure à 4 trimestres). En un an, l'effectif BALD a augmenté de 85 personnes, évolution attendue en raison notamment de la diminution du nombre de nouveaux bénéficiaires. Les ressortissants irakiens et algériens enregistrent la hausse la plus importante (+30 chacun). L'ordre des 5 premiers pays de provenance s'est un peu modifié; le premier rang est maintenant occupé par les ressortissants érythréens. Les érythréens comptent pour 12% des BALD alors que la part des éthiopiens est légèrement descendue (11%). Les ressortissants de "nationalité inconnue" (c'est-à-dire, des personnes qui dissimulent leur nationalité), ont été relégués au 3e rang (237 BALD). L'Iran a remplacé la Chine (Rép. pop.). On enregistre également un taux BALD légèrement plus élevé, étant passé de 71% à 74%. Les ressortissants éthiopiens et algériens, de même que ceux de nationalité inconnue affichent déjà des taux BALD au-dessus de la moyenne (respectivement 82%, 99% et 88%). On peut s'attendre à ce que le taux BALD des érythréens, irakiens et iraniens continuent d'augmenter (actuellement 72%, 70%, 57%). Le nombre total des ressortissants des 5 pays de provenance les plus représentés ici comptent pour environ 44% des BALD (environ 54% avec les ressortissants de nationalité inconnue).